



La Principale du Collège Louis Pergaud

Aux parents d'élèves.

Courville-sur-Eure, le 06 JUILLET 2020

Objet : Rentrée scolaire 2020.

Madame, Monsieur ;

Nous avons le plaisir d'accueillir votre enfant en classe de **Sixième, Cinquième, Quatrième ou Troisième** au collège **Louis PERGAUD**.

Les élèves de **SIXIEME** seront accueillis :

⇒ **MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2020 à 8h25.**

Les parents accompagnent leur enfant sur **la cour** (discours d'accueil par l'équipe de direction, le gestionnaire, le CPE et les secrétaires),
L'appel des élèves par classe se déroule dans la cour du collège, puis votre enfant est pris en charge par le Professeur Principal.

Les élèves de sixième reprennent les cours normalement **jeudi 3 septembre** selon leur emploi du temps.

Un planning de passage pour les photographies de début d'année débute à 14h00.

Une sensibilisation au confinement avec le professeur principal (reconnaissance de la sonnerie, indetification des zones de confinement, visionnement d'une vidéo...) a lieu le même jour. L'équipe de direction se présente également dans toutes les classes de sixième, le matin.

L'équipe de direction propose un temps de rencontre avec les parents des élèves de sixième Mardi 1^{er} septembre à partir de 17h15.

Afin de se conformer à l'application du protocole sanitaire, **l'élève et un seul responsable** sont présents.

Nous ne pouvons pas accepter les frères et sœurs des autres niveaux de classe et/ou écoles. Le port du masque reste obligatoire pour l'élève et son responsable.

Collège engagé pour
le développement
durable

Mention
Approfondissement
E3D

La Principale
Mme DORIGNÉ

Tél. 02 37 18 56 10
Fax 02 37 18 56 17
ce.0280018t@ac-orleans-
tours.fr

14 rue de Châteauneuf
28190 Courville sur
Eure

	6 BOURGEOIS	6 CLAUDEL	6 DELAUNAY	6 MORISOT	6 PIAF	6 TAILLEF ER	6 VIGEE
	MME BOUILLY	M. ANCELIN	MME VALLEE	MME BOUSSEAU	MME LEPARQ	M. ALIAGA	Mme MOREL
17h15 à 17h45	Circuit de visite 1 15 mn	Circuit de visite 2 15 mn	Salle 3 15 mn	Salle 7 15 mn	Restauration scolaire Temps de parole P + PA +Gestionnaire + Psy EN+ Infirmière scolaire + AS Temps 30 mn		
	Salle 4 15 mn	Salle 8 15 mn	Circuit de visite 1 15 mn	Circuit de visite 2 15 mn			
17h50 à 18h20	Restauration scolaire Temps de parole P + PA +Gestionnaire + Psy EN+ Infirmière scolaire + AS Temps 30 mn				Circuit de visite 1 15 mn	Circuit de visite 2 15 mn	Salle 4 15 mn
				Salle 3 15 mn	Salle 7 15 mn		Circuit de visite 1 15 mn

Les élèves de CINQUIEME, QUATRIEME, TROISIEME sont accueillis :

⇒ **MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020 à 8h25.**

Les listes des élèves par classe seront affichées dans la cour.

Tout le personnel du collège se joint à moi pour souhaiter une bonne rentrée à votre enfant. Une rentrée s'accompagne de différentes formalités qui requièrent toute votre vigilance.

➤ Carnet de liaison :

↳ vérifier avec votre enfant , les informations portées page 2, lire et bien prendre connaissance du règlement intérieur pages 4 à 11 et le signer pages 9 et 11.

↳ lire les chartes multimédia et de la Laïcité, les signer pages 12 et 13.

↳ le carnet est un outil de communication entre le collège et vous-même. Consultez-le régulièrement. Veillez à ce que la photo de votre enfant figure bien en quatrième de couverture dès la rentrée.

➤ Consulter l'emploi du temps (calendrier des semaines A/B page 40 du carnet de liaison). Provisoire du 3 au 11 septembre, il deviendra définitif à compter du 14.

➤ Transport scolaire : Pour toute question contacter la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche au 02.37.24.32.47.

➤ Régimes de sortie : remplir la 4^{ème} de couverture du carnet de liaison ainsi que le document remis à votre enfant. L'élève doit garder ce document rempli dans son carnet. Courant septembre, la Vie Scolaire validera le régime en 4^{ème} de couverture.

➤ Assurance : vous devez remettre au Professeur Principal l'attestation d'assurance responsabilité civile, avant le 25 septembre. Si vous adhérez à la M.A.E. (documents remis aujourd'hui), vous devez envoyer vous-même l'imprimé et la cotisation à la M.A.E.

➤ Casiers : Les élèves demi-pensionnaires souhaitant disposer d'un casier doivent apporter rapidement un cadenas, le placer sur le casier de leur choix et se présenter en vie scolaire pour indiquer le numéro du casier choisi. Tous les casiers devront être fermés vendredi 5 septembre à 8h30 (chaque famille doit s'organiser avec le binôme pour le cadenas). Prévoir un cadenas solide et de bonne qualité. Vos enfants sont responsables de leurs affaires et doivent y faire attention ! N'hésitez pas à les inciter à décharger leur cartable en déposant dans le casier le matériel dont ils n'ont pas besoin le matin à l'arrivée et sur la pause du midi.

➤ Si votre enfant entre en 6^{ème} :

Il sera doté d'une calculatrice par le Conseil Départemental qu'il doit conserver sur les 4 années de collège.

➤ EPS :

Concernant les dispenses exceptionnelles demandées par les parents pour une séance, seul l'enseignant(e) sera en mesure de décider de l'activité ou non de l'enfant. Une page « EPS inaptitudes ponctuelles » est prévue dans le carnet de liaison (p 14).

En cas de dispense sur certificat médical, l'élève se présente dès le début du cours auprès de son professeur. Dans tous les cas, la dispense d'une activité ne signifie pas dispense de présence aux cours d'EPS. Seul le professeur peut décider d'une dispense de présence.

Si votre enfant est scolarisé **sur le dispositif ULIS**, une réunion des familles, des élèves avec les personnels qui gèrent le dispositif est organisée **le jeudi 17 septembre à 18h00 en salle 19**.

J'en terminerai par les noms des classes. Cette année le thème maintenu est celui des Femmes célèbres, engagées. Comme chaque année, une couleur est affectée à chaque niveau, rouge pour les 6^e, jaune pour les 5^e, bleu pour les 4^e et vert pour les 3^e pour le marquage au sol afin de rendre les consignes d'évacuation en cas d'incendie plus efficaces.

Dans le cadre de la pandémie Covid 19, le Protocole sanitaire proposé par le Ministre de l'Éducation Nationale est applicable en cette rentrée 2020.

En conséquence, les principes organisationnels sont les suivants :

Votre enfant a l'obligation d'être détenteur, quotidiennement, de deux masques, et d'une pochette plastifiée nominative. Le masque du matin est remplacé durant la pause méridienne. Les masques sont fournis par les familles.

Le lavage des mains est obligatoire dès l'arrivée dans l'établissement, aux récréations, avant et après la pause méridienne.

Chacun est autorisé à fournir de la solution hydro-alcoolique à son enfant en petit contenant.

Aucun prêt de matériel scolaire ne pourra être réalisé entre élèves.

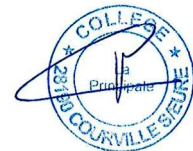
Il est demandé aux enfants d'appliquer les gestes barrière, de maintenir la distanciation physique et de respecter la signalétique dans les lieux communs (sens de circulation, entrées et sorties, définis par niveau de classe).

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Je vous remercie de votre implication à toutes et tous et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur ; l'assurance de mes respectueuses salutations.

La Principale



A.M.DORIGNÉ

Copies à : P, PA, Secrétariats, Gestionnaire, CPE, loge (pour affichage).

Pour information sur le site du collège.